

N° 384  
Septembre  
Octobre  
2014

# infos

## communales

### Baelen - Membach



Dossiers

## L'aménagement du centre de Membach

### Histoire

- Membach, années 50

### Nature

- Rencontres de vacances

### En bref

- Retour sur la kermesse de Membach
- L'équipe d'assistants sociaux du CPAS
- Baelen et les commémorations de la guerre 14-18
- Jogging : le classement des Baelenois



Baelen au Trophée des  
communes sportives







## Rôle de garde des médecins

Le médecin généraliste de garde (week-end et jours fériés) est joignable **au numéro unique : 087/ 33 87 00**. La population pourra, via ce numéro unique, entrer en contact avec le médecin généraliste de garde, le week-end **du vendredi 19h au lundi 8h** et **les jours fériés de la veille 19h au lendemain 8h**. Ce numéro unique pourra aussi être utilisé pour contacter le médecin généraliste de garde, **toutes les soirées et nuits de la semaine entre 19h et 8h du matin**.

### Région Dolhain-Baelen-Welkenraedt

#### Adresses des médecins

<b>Limbourog</b>	
<b>DEGROS Emile</b> .....	087.76.20.81
Rue O. Thimus 33 DOLHAIN	
<b>FOURIR Béatrice</b> .....	087.76.31.21
Rue J. Wansart 11 GOE	
<b>MILET Jean-Pierre</b> .....	087.76.34.40
Rue Maisier 12 DOLHAIN	
(domicile) .....	087.76.61.48
Neupré 17 BILSTAIN	
<b>MILET Séverine</b> .....	087.76.34.40
Rue Maisier 12 DOLHAIN	
(domicile) .....	087.76.61.48
Neupré 17 BILSTAIN	
<b>STEVENS Anne-Françoise</b> .....	087.76.45.45
Rue Maisier 72 DOLHAIN	
<b>TIQUET Marie-Pierre</b> .....	087.76.45.45
Rue Maisier 72 DOLHAIN	
<b>TRAN Quang Hiep</b> .....	087.44.58.81
Chemin du Meunier 15 BILSTAIN	

<b>Baelen S/Vesdre</b>	
<b>STAINIER Xavier</b> .....	087.76.39.04
Route d'Eupen 6 BAELEN	
<b>XHAUFLAIRE José</b> .....	087.76.30.81
Rue du Thier 19-21 BAELEN	

<b>Welkenraedt</b>	
<b>ADLJU Arsalan</b> .....	087.44.87.65
Rue des Déportés 3 WELKENRAEDT	
<b>ANCIEN Thierry</b> .....	087.88.17.17
Avenue des Aubépines 14 WELKENRAEDT	
<b>DEJALLE Joseph</b> .....	087.88.16.05
Rue Nishaye 30 HENRI-CHAPELLE	
<b>ESSER Patrick</b> .....	087.88.28.44
Rue Reine Astrid 34 WELKENRAEDT	
<b>JOSKIN Benoit</b> .....	087.88.17.44
Rue de la Croix 14 WELKENRAEDT	
<b>ORBAN Thierry</b> .....	087.88.32.22
Rue de l'Usine 17 WELKENRAEDT	
<b>PICQUOT Eric</b> .....	087.88.07.43
Rue de l'Eglise 5 WELKENRAEDT	
<b>RÖMER Bernard</b> .....	087.88.23.12
Rue du Centre 2 WELKENRAEDT	

<b>Lontzen</b>	
<b>FRANCK Alain</b> .....	087.88.01.82
Rue de l'Eglise 47/A LONTZEN	

## LE MOT DU BOURGMESTRE

L'investissement consenti pour acquérir et aménager l'espace derrière le parc communal trouve aujourd'hui toute sa raison d'être.

Outre le Tir du Roy et le bal organisés par la St-Paul le mardi de la fête locale, en juin, et le tournoi annuel de Beach Volley à l'initiative de la JBM, en août, la Cavalerie St-Georges a également rejoint cette année le parc du centre du village lors de l'organisation de son traditionnel rallye annuel.

Cet espace est unanimement apprécié par les organisateurs de ces événements si conviviaux. On ne peut que s'en réjouir et inviter d'autres sociétés à investir l'endroit à leur tour...

Le mémorial Jean-Marie Rombach, notre jogging baelenois, a, quant à lui, définitivement pris ses marques dans la rue de la Régence et au foyer culturel en réunissant une nouvelle fois près de mille joggeurs soutenus par de nombreux supporters.

La mise en place et la réussite de toutes ces manifestations reposent sur le travail de nombreux bénévoles dont il faut souligner l'enthousiasme, le dynamisme et le savoir-faire. Tâches d'autant plus ardues et contraignantes sous une météo aussi capricieuse et incertaine !

Qu'ils soient tous remerciés pour leur investissement au sein de notre commune. Bravo aux organisateurs, aux renforts ainsi qu'aux participants de chacune de ces méga-organisations.

« Dresser l'historique de la Société royale St-Jean en cette année où elle peut fêter le 150<sup>ème</sup> anniversaire de sa fondation, c'est aussi retracer dans ses grandes lignes la vie, avec ses heures et malheurs, de la communauté membachoise depuis l'indépendance de la Belgique jusqu'à nos jours. » C'est en ces termes que débute le texte retraçant les 150 ans d'histoire de la Société royale Saint-Jean.

Personnellement, j'y ajouterai les moments de bonheur vécus à la salle St-Jean en plein cœur du village car, depuis son existence, cette société locale a été l'initiatrice de tant de moments mémorables constitués d'activités culturelles, sportives, folkloriques qui ont animé le village de Membach.

Aujourd'hui, cette société qui a été au centre de toute la vie associative du village connaît un essoufflement dû au manque de renouvellement de ses bénévoles.

Je suis certain que, comme moi, beaucoup d'entre vous mesurent la nécessité de pérenniser l'action de cette société et je vous invite, dès lors, à vous investir aux côtés de celles et ceux qui veulent encore y croire...

N'hésitez pas à contacter les membres du comité actuel qui ne demandent qu'à vous associer au renouveau de leur société.

Je terminerai la rétrospective des belles activités estivales de nos deux villages en n'oubliant pas la brocante organisée rue Longue à Baelen ainsi que la fête et le barbecue à Membach qui auront toutes deux, espérons-le, un succès bien mérité, en cette fin du mois d'août.

Le mois de septembre étant synonyme de fin de vacances, je souhaite à toutes et tous, petits et grands, une très belle et bonne rentrée 2014-2015.



Votre Bourgmestre,  
**Maurice Fyon**



Administration communale de Baelen · rue de la Régence 1 · 4837 BAELEN  
Tél. : 087 76 01 10 · Site internet : [www.baelen.be](http://www.baelen.be)

**Bulletin communal bimestriel**  
Editeur responsable: Maurice FYON, Bourgmestre  
Rédaction et coordination: André PIRNAY, Echevin

Prochaine édition: novembre-décembre 2014 distribué vers le 10 novembre 2014

**Date limite de remise des documents: 15 octobre 2014**  
Envoi de documents par e-mail à « [bulletincommunal@baelen.be](mailto:bulletincommunal@baelen.be) » en fichier traitement de texte sans mise en page particulière, **photos en format.jpg à envoyer en pièce jointe.**

## SITE INTERNET DE LA COMMUNE DE BAELEN

[www.baelen.be](http://www.baelen.be)

## BUREAUX DE L'ADMINISTRATION COMMUNALE

### Horaire

Lundi ..... 8h30 - 12h

**Mardi** ..... 8h30 - 12h et **14h - 16h**

Mercredi ..... 8h30 - 12h

**Judi** ..... 8h30 - 12h et **14h - 16h**

Vendredi ..... 8h30 - 12h

Samedi ..... 9h - 12h (permanence)

**(permanence cartes d'ident. électr. uniquement les 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> samedis du mois)**

Sur rendez-vous les lundi, mercredi et vendredi après-midi.

### BUREAUX FERMÉS



**L'Administration communale sera fermée**

- Le samedi 27 septembre (Fête de la Communauté française)
- Le samedi 1<sup>er</sup> (Toussaint)
- Le mardi 11 novembre (Armistice)
- Le samedi 15 novembre (Fête de la Dynastie)

## ETAT-CIVIL

### Naissances

**Tiago SCHILLACI**, rue du Moulin, 6B1 (21/06)

**Eline MARECHAL**, rue des Fusillés, 21 (29/06)

**Ambre LECLERCQ-ADAM**, allée des Saules, 12 (11/06)

**Khadija BOUQAL**, Forges, 53/A/3 (04/07)

**Iris AL AZZAOUI EL HAMMOUTI**, La Sablière, 36 (30/05)

**Tommy DE WULF**, Oeveren, 5/C (17/07)

**Esila DÖLEK**, La Sablière, 44 (14/08)

**Timéo BLEHENS**, Boveroth, 36 (10/08)

**Léa PONCELET**, rue de l'Invasion, 15 (15/08)

### Mariages

**Philippe STEFFENS et Marie BEAUVOIS**, Forges, 87 (25/06)

### Décès

**Gertrude RADERMECKER**, vve de Hubert Hulsman, allée des Saules, 40 (02/07)

**Georges FATZAUN**, époux de Vinciane Neyken, La Sablière, 42 (15/07)

**Maria KEUNINGS**, vve de Léon Boulet, rue du Pensionnat, 7 (25/06)

**Edmond COLLINS**, époux de Irène Palm, chemin de Hoevel, 30 (03/07)

**Henri MERTENS**, époux de Paulette Bovy, Runschen, 53 (24/07)

## PARUTIONS 2014 DU BULLETIN COMMUNAL : planning

Période	Remise des textes à l'Adm. communale	Date de distribution postale
nov/déc 2014	<b>15-oct.-14</b>	lundi 10 novembre

**N.B.** La date de distribution reste indicative et peut varier de quelques jours. La Commune de Baelen ne peut en être tenue responsable.

## Cartes d'identité électroniques belges

**Du lundi au vendredi suivant l'horaire habituel et uniquement les 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> samedis du mois (de 9 à 12 h).**

## REMERCIEMENTS

Une visite, un simple geste, une fleur, une prière, des paroles gentilles et réconfortantes, autant de témoignages de sympathie qui nous ont donné du courage à supporter notre peine lors du décès de notre cher défunt

**Monsieur Edmond COLLINS**, époux d'Irène PALM.

Son épouse, ses enfants et petits-enfants, ses frères et sœur, ses beaux-frères et belles-sœurs, ainsi que tous les membres de la famille vous remercient de tout cœur.

Nous tenons à remercier leurs majestés Philippe et Mathilde, les autorités communales, nos voisins de Runschen pour les magnifiques décorations, ainsi que toutes les personnes qui nous ont témoigné leur sympathie à l'occasion de nos noces d'or.

**Célestin et Marie Baguette-Corman**

## OBJETS TROUVES

**Renseignements : Administration communale (087/76.01.10)**

TROUVE, le 21 août, rue Emile Schmuck : une clé de voiture de marque Toyota, avec porte-clé bleu.

Les objets trouvés sont rassemblés à l'administration communale. N'hésitez pas à contacter le service population si vous avez perdu quelque chose, quelqu'un nous l'a peut-être rapporté !

## Changement du jour de collecte des déchets ménagers

A partir du 1<sup>er</sup> janvier 2015, date de passage aux conteneurs à puce, le jour de collecte sera le même pour tous les types de déchets. Ce changement a pour avantage de limiter à un seul jour par semaine l'encombrement des trottoirs et les nuisances qui en résultent.

A Baelen et à Membach, à partir de 2015, le jour de collecte sera le **LUNDI** : chaque semaine pour les déchets ménagers, une semaine sur deux pour les PMC et papiers/cartons.

## DEPOT DES SACS POUBELLES / PMC / PAPIERS-CARTONS POUR LE RAMASSAGE

Veuillez déposer vos sacs poubelles, ainsi que les sacs PMC et les papiers-cartons, aux jours prévus pour leur collecte, **la veille après 18h ou le jour même avant 6h.**

**Ne laissons pas traîner les sacs en bordure de rue plus de temps qu'il ne faut** (il s'agit également d'une question d'hygiène publique).

## 11 NOVEMBRE 2014 – ANNIVERSAIRE DE L'ARMISTICE

Les représentants des Anciens Combattants de Baelen-Membach vous invitent à participer nombreux aux manifestations qu'ils organisent comme suit :

### Relais sacré : le dimanche 9 novembre 2014

à 12h40, au monument de Baelen, et à 12h50, sur la place Th. Palm à Membach.

### 11 novembre à Membach

**9h00** : Accueil des Anciens Combattants à la maison communale par M. le Bourgmestre, MM. les Echevins, Mme la Présidente du CPAS ainsi que Mmes et MM. les Conseillers communaux.

Les présidents et délégués des sociétés locales, les enseignants ainsi que les enfants de l'école de Membach seront associés à cette manifestation. Départ en cortège pour le dépôt de fleurs aux deux monuments, rue des Fusillés, place Th. Palm, ainsi qu'au cimetière de Membach.

### 11 novembre à Baelen

**10h30** : Messe fondée par les Anciens Combattants en l'église Saint-Paul. Réception des Anciens Combattants devant l'église. Les présidents et délégués des sociétés locales, les enseignants ainsi que les enfants de l'école de Baelen seront associés à cette manifestation.

Après la messe, dépôt de fleurs aux Monuments aux Morts et départ en cortège à travers le village.

Réception à la cafétéria du Foyer culturel.

Cordiale bienvenue à tous.

Pour la F.N.C. : M. Henri BASTIN, Porte-drapeau

Par le Collège,

La Directrice générale,

C. PLOUMHANS

Le Bourgmestre,

M. FYON

## BAELEN – PASSAGE AUX CONTENEURS A PUCE

### VENTE D'ÉTIQUETTES A LA PIÈCE EN REMPLACEMENT DES SACS-POUBELLE DE 60L.

Les sacs-poubelle de 60L étant épuisés, vous pouvez dès à présent vous procurer des étiquettes en vente à la pièce, à apposer sur des sacs de 60L, dans les commerces suivants et à l'administration :

Librairie «Chez Tante Jack» - A la station Texaco de Baelen - Au Delhaize de Dolhain ou de Welkenraedt

Nouveau - A l'administration communale durant les heures d'ouverture des bureaux, à savoir du lundi au vendredi de 8h30 à 12h, les mardis et jeudis de 14h à 16h + le samedi de 9h à 12h.

Les étiquettes sont disponibles, au prix de 1.50 € pièce, à apposer sur des sacs de max. 60L.

AUTRES FORMULES :

A) Vous recevez 2 rouleaux de sacs de 40L pour le prix de 15 €, ou 1 rouleau pour 10 €.

B) Les étiquettes à 3 € à coller sur les sacs de capacité supérieure à 60 L.

L'achat d'étiquettes à la pièce doit vous permettre de gérer vos déchets jusqu'au passage aux conteneurs à puce.

Pour rappel, le dernier jour de collecte des sacs est le 24 décembre 2014. **Aucun sac ne sera remboursé par l'Administration.**

## Documents de voyage : pensez-y à temps...

Avant chaque départ à l'étranger, il est conseillé de s'informer sur les documents de voyage exigés, soit auprès de votre bureau de voyage ou sur le site web des Affaires Etrangères : <http://www.diplomatie.be> : rubrique « En voyage » / « Documents de voyage ».

**Nous vous rappelons que tout enfant de moins de 12 ans doit être en possession d'une Kids-ID (document d'identité électronique avec photo) ou d'un certificat d'identité en carton avec photo valable, dès qu'il passe la frontière belge et pour les voyages effectués au sein de l'Europe.**

Afin de recevoir la Kids-ID à temps, **la demande doit être introduite auprès de l'Administration communale au moins 3 SEMAINES AVANT la date de départ prévue** (ce délai est exigé pour la fabrication et la livraison de la Kids-ID).

**L'enfant doit en outre être présent et accompagné de l'un de ses parents.**

Il faudra également se munir d'une photo d'identité répondant aux mêmes critères que ceux requis pour la confection des autres cartes d'identité électroniques (fond blanc...).

En procédure normale, le coût s'élève à **6,10€**.

**En cas d'introduction d'une demande de Kids-ID ou de passeport de voyage hors délai, il faudra recourir à la procédure d'urgence dont le coût atteint 109,80 ou 174,20€ selon le cas !**

Tous les pays ne reconnaissent pas la Kids-ID comme étant un document d'identité valable : veuillez consulter le tableau du S.P.F. Affaires Etrangères sur le site du Registre National, à l'adresse suivante : <http://www.ibz.rn.fgov.be> : rubrique « Kids-ID » / « Accès à l'étranger ».

**Pour demander une Kids-ID, vous pouvez vous présenter aux bureaux de l'administration durant les heures d'ouverture en semaine, ou lors des permanences cartes d'identité du samedi (le premier et troisième samedi de chaque mois)**

## Stages de conduite pour jeunes conducteurs

La commune de Baelen propose aux jeunes conducteurs de suivre une formation à la conduite automobile défensive dispensée par le Centre de Maîtrise du Volant, à Hermalle-sous-Argenteau. Elle souhaite ainsi aider les jeunes à mieux comprendre les difficultés de la conduite et à découvrir des techniques simples pour mieux gérer les situations dangereuses au volant. La formation aura lieu le 8 novembre 2014 de 13h à 16h15. Douze places sont disponibles pour les jeunes répondant aux conditions d'accès suivantes :



### Conditions de participation au stage :

- Être détenteur d'un permis de conduire B
- Avoir entre 18 et 23 ans et avoir obtenu son permis en 2012, 2013 ou 2014
- Être résident sur le territoire de la commune de Baelen à la date du 01/01/2014.

La Commune de Baelen prend en charge une partie du coût de la formation, à raison de 35€ pour chaque participant. Le prix qui vous est demandé est de 63 € pour cette demi-journée de stage encadrée par des professionnels.

Sachez que certaines compagnies d'assurances participent aux frais d'inscription à ce type de stage. D'autres octroient des réductions importantes sur la police d'assurance des jeunes affiliés qui ont suivi un stage de conduite défensive. Certaines mutualités interviennent également, **renseignez-vous auprès de votre compagnie d'assurance et de votre mutuelle.**

**Modalités d'inscription : inscription par mail ([ac.roemers@baelen.be](mailto:ac.roemers@baelen.be)), par courrier (en renvoyant le talon ci-dessous à l'administration communale, à l'attention d'A-C Roemers), ou par téléphone (087/76.01.10). L'inscription sera effective après réception du paiement de 63 € sur le compte n°BE16 0910 0041 1974 de l'Administration communale de Baelen (avec en communication « Conduite défensive + Nom du participant »).**

Nom ..... Prénom.....

Date de naissance :     /     / 19...

Adresse : .....

.....

N° de permis .....

Numéro de Téléphone (en journée).....

Je certifie être dans les conditions requises pour accéder à ce stage.

Date : ..... Signature :

## Conseiller énergie

Roland Fanielle est présent à la commune les semaines paires de 8h45 à 17h (sauf le vendredi après-midi), idéalement sur RV au 087/76.01.41 ou par mail : [roland.fanielle@gmail.com](mailto:roland.fanielle@gmail.com).

Stéphane Dohogne est disponible tous les mercredis de 9h à 12h dans les bureaux du CPAS, sur son GSM : 0492/76.88.08 ou par mail : [stephane.dohogne@commune-plombières.be](mailto:stephane.dohogne@commune-plombières.be). Monsieur Dohogne peut également vous recevoir à Welkenraedt ou à Plombières. N'hésitez pas à vous déplacer dans les communes voisines...

## Le parc d'activités économiques - Eupen - Baelen

Les investisseurs qui souhaiteraient implanter leur entreprise dans le parc d'activités économiques de Eupen - Baelen, situé rue Mitoyenne, peuvent s'inscrire auprès de la SPI+ (Service Promotion Initiatives en Province de Liège).

Ils seront dès lors inscrits sur une liste d'attente qui constitue l'ordre de traitement des dossiers

SPI+ - Atrium Vertbois, rue du Vertbois, 11, 4000 LIEGE - Tél. : 04/230.11.11 - Fax : 04/230.11.20 - [www.spi.be](http://www.spi.be)



### Heures d'ouverture des bureaux :

Lundi	8h30 - 12h 13h30 - 16h00
Mardi	8h30 - 12h Après-midi sur rendez-vous
Mercredi	8h30 - 12h 13h30 - 16h00
Judi	8h30 - 12h Après-midi sur rendez-vous
Vendredi	8h30 - 12h Après-midi sur rendez-vous

**Permanences à Baelen  
tous les vendredis de 9h00 à 12h00**



## Agence Locale pour l'Emploi de Baelen (ASBL)

**Du 30 juin au 30 septembre, le bureau de l'ALE sera ouvert tous les lundis de 13h00 à 16h30.**

**A partir du mois d'octobre, il sera à nouveau ouvert le jeudi de 8h45 à 12h00.**

*Rue de la Régence, 6 - 4837 Baelen  
Tél. 087/76.01.28 - Fax 087/76.01.17  
[ale@baelen.be](mailto:ale@baelen.be)*



## Poste de Police de Baelen

Heures d'ouverture :

**Lundi, mardi, jeudi** : de 9h30 à 11h30  
**Mercredi, vendredi** : de 15h00 à 17h00  
**1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> samedi du mois** : de 9h30 à 10h30

**Tél. : 087/76.66.71**

En-dehors de ces heures, vous pouvez vous adresser à l'Antenne de Welkenraedt, de 8h00 à 17h00 du lundi au jeudi, et de 8h00 à 19h00 le vendredi. (Tél. : 087/343.580.)  
En cas d'urgence, formez le 101



## Participez à l'achat groupé d'arbres fruitiers hautes-tiges au Pays de Herve !



Dans le cadre de la 'Semaine de l'Arbre 2014' (24-30 novembre 2014), Agra-Ost, Pays de Herve-Futur et Nat-Agri-Wal organisent un **achat groupé d'anciennes variétés d'arbres fruitiers hautes-tiges sur l'ensemble du territoire du Pays de Herve.**

Pour faire du bien à la nature, pour vous faire plaisir, pour bénéficier des conseils de sélection et de plantation de l'équipe d'Agra-Ost et pour être associé(e) à une opération revalorisant le paysage de notre beau pays, vous avez ainsi l'occasion de choisir parmi de nombreuses anciennes variétés et de bénéficier d'un prix avantageux. Depuis 2011, grâce à cette action, 1 737 arbres ont ainsi pu être replantés dans les vastes étendues du Pays de Herve, et même au-delà.



### Pourquoi planter un arbre fruitier haute-tige d'ancienne variété ?

Les anciennes variétés d'arbres fruitiers hautes-tiges proposées sont particulièrement adaptées aux vergers et prairies pâturées de notre contrée.

Les anciennes pommes, poires, prunes et cerises de nos régions sont un véritable patrimoine : pour leurs saveurs riches et variées d'abord, mais aussi pour leur participation active à la préservation de la biodiversité et à la survie des abeilles, espèce pollinisatrice dont l'activité est essentielle pour l'agriculture et le milieu naturel. De plus, le port des arbres fruitiers hautes-tiges est plus naturel et leur durée de vie plus longue. Finalement, les hautes-tiges sont également plus résistants aux maladies et aux ravageurs que les basses-tiges.



Sachez également qu'ils ont un tronc d'environ 2 m de haut et leur hauteur totale à la livraison est de 4 à 5 m. Ces arbres, à taille adulte, peuvent atteindre 8 à 12 mètres de haut.

Vu la quantité considérable d'arbres achetés, nous bénéficions de conditions tarifaires avantageuses : le prix des arbres fruitiers hautes-tiges est ainsi fixé à 15 €/pièce, sauf les variétés RGF à 17 €/pièce.

Pour commander, c'est très simple.

La liste des variétés disponibles, le bon de commande, ainsi que des conseils de plantation/d'entretien sont disponibles auprès de Pays de Herve-Futur ([www.paysdehervefutur.be](http://www.paysdehervefutur.be) ou par téléphone au 087/66.10.33) et d'Agra-Ost ([www.agraost.be](http://www.agraost.be) ou par téléphone au 080/22.78.96). Vous faites votre choix et vous renvoyez le bon de commande complété à Agra-Ost. Vous réglez ensuite le montant de votre commande par virement bancaire **AVANT LE 9 OCTOBRE 2014** (pour une question d'organisation, Agra-Ost n'acceptera plus aucune commande et les commandes ne pourront plus être modifiées après cette date).

Les arbres (4 à 5 mètres) sont livrés racines nues. La livraison aura lieu fin novembre, la date et le lieu de livraison précis vous seront communiqués en temps utile.

*Si par malchance, une variété n'était pas disponible en quantités suffisantes, nous nous réservons le droit de la remplacer par une autre variété la mieux adaptée possible.*

*De plus, la pépinière garantit que tous les végétaux lors de leur départ de la pépinière sont sains, conformes à la norme et exempts de virose. Toute contestation sur leurs marchandises doit nous parvenir le jour de la livraison. Dans le cas contraire, aucune contestation ne sera prise en compte, car la pépinière n'est responsable ni des conditions climatiques, ni des attaques de parasites, ni du manque de soins apportés aux végétaux, ni du sol, ni de tout autre facteur extérieur. La pépinière ne garantit donc pas la reprise des arbres.*

#### CONTACT:

**AGRA-OST** - Klosterstraße 38 - 4780 ST. VITH | Tél. 080/22.78.96 | Fax. 080/22.90.96 | Email : [agraost@skynet.be](mailto:agraost@skynet.be) | [www.agraost.be](http://www.agraost.be)

**NAT-AGRI-WAL** - Klosterstraße 38 - 4780 ST.VITH | Tél. 0496/25.39.57 | Email : [ghennes@natagriwal.be](mailto:ghennes@natagriwal.be) | [www.natagriwal.be](http://www.natagriwal.be)

**PAYS DE HERVE-FUTUR** - Val-Dieu 230 - 4880 AUBEL | Tél/Fax : 087/66.10.33 | Email : [secretariat@paysdehervefutur.be](mailto:secretariat@paysdehervefutur.be) | [www.paysdehervefutur.be](http://www.paysdehervefutur.be)

## Calendrier des tests sirènes Seveso

Les sirènes du réseau civil d'alerte installées dans les zones à risque situées autour des entreprises Seveso ou des centres nucléaires sont testées au début de chaque trimestre (tous les premiers jeudis du premier mois de chaque trimestre).

Il est apparu, lors des tests précédents, que les sirènes étaient également audibles dans les communes voisines ne disposant pas (encore) de sirènes. C'est pourquoi la Direction générale Centre de crise (S.P.F. Intérieur) nous demande de relayer auprès de la population les dates auxquelles auront lieu ces tests.

En octobre, les sirènes seront actionnées entre 11h45 et 13h15, le **2 octobre 2014**.

Au moment de l'essai, la sirène diffusera un signal d'alarme NBC (nucléaire, biologique, chimique). Il s'agit d'un son modulé strident qui est répété après une brève interruption. Un message parlé «Signal d'essai» sera ensuite diffusé par les haut-parleurs de la sirène.

Des informations concernant le réseau d'alerte de la Sécurité civile sont toujours disponibles sur le site Internet [www.centredecrise.be](http://www.centredecrise.be) sous la rubrique Alerte.

■ **Distribution du bulletin communal**

Si vous n'avez pas reçu votre bulletin communal dans votre boîte aux lettres, sachez que dans les jours qui suivent la distribution postale, nous déposons une quinzaine d'exemplaires dans les 3 boulangeries de notre commune ainsi qu'à la librairie « Chez tante Jack ».

Si votre voisin n'a pas reçu son bulletin communal, faites-lui suivre cette information.

■ **Faire paraître de l'info dans le bulletin communal**

L'objectif du bulletin communal est de relayer l'information locale à l'attention des habitants de notre commune, que ce soit sur la vie sociale, administrative, culturelle, associative ou économique. S'il s'agit d'information commerciale, vous devez contacter la société Régifo (tél 071/74.01.37) qui gère, par convention, les parutions publicitaires qui sont payantes.

Concernant les activités d'associations locales, il suffit d'envoyer par mail à « bulletincommunal@baelen.be » un fichier en format traitement de texte (type Word) avec vos activités, actualités... Pour les remerciements suite à un décès, une communion, un anniversaire de mariage... la procédure est identique.

Nous sommes ouverts à toute suggestion pour traiter de sujets divers, notamment pour la rubrique « dossier » avec une analyse détaillée, ou en version courte dans la rubrique des nouvelles « en bref ». N'hésitez pas à nous faire part de vos remarques, critiques, idées, coups de cœur, par e-mail (bulletincommunal@baelen.be) ou à André Pirnay (tél 0498/81.85.71) qui gère la coordination.

**Pour rappel, la date limite de remise des textes est fixée au 15 du mois qui précède la parution. Pensez-y et n'oubliez pas d'anticiper!**

■ **Kermesse à Membach et journée intergénérationnelle**

La résidence Saint-Joseph de Membach a ouvert ses portes ce 22 juin 2014 pour la deuxième grande journée intergénérationnelle, organisée en collaboration avec le LAC et l'APEMembach. Une belle journée, pleine d'activités pour petits et grands, qui débutait par le vernissage de l'exposition des œuvres de l'abbé Thoma. Le concours de dessin organisé par le LAC a lui aussi remporté un grand succès auprès des plus jeunes.

Le week-end suivant, petits et grands ont eu l'occasion de profiter des manèges de la kermesse annuelle. Le dimanche après-midi, la Société Royale Saint-Jean organisait son tradi-

tionnel tir à l'oiseau. Celui-ci a bien résisté et n'est pas tombé, malgré les efforts des tireurs. Il faudra attendre le 7 septembre, juste avant la distribution de votre bulletin communal, pour connaître le nom du nouveau roi de la Saint-Jean...

■ **Baelen et les commémorations de la guerre 14-18**



Le 4 août 1914, c'est sur le territoire de la province de Liège que se sont déroulés les premiers combats de la « Grande Guerre » avec la mort du premier soldat belge à Thimister-Clermont, le lancier Antoine Fonck. Cent ans plus tard, la Belgique se souvient et de très nombreuses activités et célébrations sont programmées un peu partout. Le 4 août 2014 a eu lieu la cérémonie officielle au Mémorial Interalliés de Cointe. Pour cette cérémonie, le Roi Philippe ainsi que de nombreux chefs d'état se sont rendus à Liège.



Baelen a participé à sa manière aux commémorations, en finançant l'impression d'une bâche représentant le monument aux morts communal. Cette bâche a été installée sur le parcours des chefs d'Etat jusqu'au Monument Interalliés. Dès son retour de Liège, elle sera exposée au centre de Baelen.



■ **Été solidaire**

Début juillet, durant deux semaines, des jeunes du village âgés de 15 à 21 ans ont travaillé pour la commune dans le cadre de l'action « Été solidaire ». C'était l'occasion pour eux de vivre une première expérience de travail. Ils ont été encadrés par l'animateur de rue et par les ouvriers communaux, qui se sont beaucoup investis pour leur montrer les différentes facettes de leur métier. Pendant ces 2 semaines, ils ont travaillé notamment à l'école de Membach. Merci à Anthony et aux ouvriers pour leur implication dans cette opération.

■ **Des panneaux didactiques autour de la zone humide**



Cet été, des panneaux didactiques ont été installés aux deux extrémités du sentier PICVerts, l'un près du parc communal et l'autre à Médael. Réalisés par la commune à l'initiative du groupe de travail Nature/mare, ces panneaux recto-verso décrivent l'histoire de l'ancien vivier, la taille des saules têtards, la gestion de la zone ainsi que la faune et la flore que l'on peut y trouver. De quoi apprendre quelque chose en se promenant et mieux connaître ce milieu particulier qu'est la zone humide.

■ **Votre CPAS**

Il y a eu du changement ces derniers mois dans votre CPAS. Voici la nouvelle équipe d'assistants sociaux du CPAS : Marie Jacquinet, Valentin Peerboom et Céline Radermecker. Ils sont à votre disposition lors des permanences qui se tiennent les lundi, mercredi et vendredi de 8h30 à 11h30. En dehors de ces heures, vous pouvez également les contacter par téléphone au 087/76.01.13.







## Communes sportives

La commune de Baelen participe pour la première fois au Trophée des communes sportives qui aura lieu cette année le samedi 27 septembre à Arlon !

Dans ce cadre, nous recherchons des supporters motivés pour accompagner les 17 sportifs qui ont été sélectionnés pour participer aux différentes épreuves (jogging, natation, mini-foot, vtt, pétanque et tir à l'arc). Les supporters pourront également se tester à différents sports durant toute la journée et ainsi gagner des points de participation pour la commune.

Contactez-nous à l'adresse e-mail suivante : [arnaud.scheen@acbm.be](mailto:arnaud.scheen@acbm.be) ou au 0494/08.68.72 pour réserver votre place dans le car qui nous emmènera au complexe sportif ADEPS « L'Hydrión » à Arlon.

Plus d'informations sont disponibles sur le site : <http://www.adeps.be/index.php?id=5941>.



## LE SAVIEZ-VOUS? L'émondage des plantations

Bien des citoyens n'ont pas une information précise concernant certaines obligations en matière de propreté, de la salubrité et de la tranquillité publiques. Nous avons décidé de publier dans cette rubrique des extraits de l'ordonnance de police administrative générale adoptée par le Conseil communal

### **L'émondage des plantations se trouvant sur les propriétés, en bordure de voirie**

**Les haies et plantations bordant la voie publique et délimitant les prairies et terrains exploités par nos agriculteurs :**

- La taille doit avoir lieu au **minimum une fois par an et avant le 1<sup>er</sup> novembre**.
- L'entretien du talus ou de l'accotement herbeux de la voie publique sur une largeur de 50 cm doit être assuré également.
- La largeur de la haie placée à la limite du domaine public ne peut dépasser 20 cm de l'aplomb du pied de la haie, du côté de la voie publique.
- Les branchages taillés doivent être évacués dans les huit jours sauf s'il s'agit d'accotements herbeux et que les branchages sont déchetés à un gabarit inférieur à 1 cm x 2,5 cm

**Les haies et plantations bordant la voie publique et délimitant les parcelles bâties ainsi que les parcs et jardins en zone agglomérée :**

- La plantation des haies ne peut être effectuée à moins de 20cm de la limite du domaine public.
- La taille doit avoir lieu autant de fois que nécessaire afin de ne pas laisser déborder la haie ou plantation sur la voie publique à moins de 2,5 m au dessus du sol.
- Le ramassage et l'évacuation des déchets et branches résultant de la taille doit être immédiat.

**Dispositions applicables à toutes les plantations et haies bordant la voie publique :**

- La taille des plantations et haies empêchera en permanence tout débordement sur la partie carrossable d'une voie publique à moins de 4,5 m au dessus du sol et tout débordement à moins de 3 m du sol de toute voie publique non carrossable ou réservée aux piétons, cyclistes et cavaliers.
- La taille des plantations et haies situées à l'intérieur d'un virage empêchera tout débordement sur la domaine d'une voie publique carrossable à moins de 4,5 m du sol. La même mesure est applicable jusqu'à 10 m de l'amorce de l'intérieur d'un virage.
- La taille ne peut maintenir de débordements au dessus d'un accotement ou d'un trottoir en ligne droite ou à l'extérieur d'un virage à moins de 2,5 m du sol ni réduire d'aucune manière la largeur d'un trottoir ou d'un accotement le long d'une voie carrossable.
- La taille des haies le long d'un chemin non carrossable doit laisser en permanence une distance latérale dégagée de 2 m par rapport à l'axe d'un chemin et ne peut jamais déborder sur le domaine public si le chemin a une largeur légale inférieure à 4 m, même si des plantations existent sur le domaine public.

Le riverain est en outre tenu d'obtempérer aux mesures complémentaires prescrites par l'autorité compétente.

Dans le cas d'une parcelle comportant plusieurs copropriétaires, l'obligation incombe solidairement à chacun d'eux.

## Jogging 2014 - Le classement des Baelenois

Le 14 août, la 17<sup>ème</sup> édition du jogging baelenois a à nouveau connu le succès. Si le climat n'était pas très estival, le temps était idéal pour les 816 coureurs partis pour les 7,7 km. Côté juniors, 69 enfants participaient à la course d'1 km et 69 également à celle de 2 km. Au total donc, 954 joggeurs ont pris le départ, et parmi eux 172 Baelenois, dont voici le classement (pour le classement général, vous pouvez consulter le site [www.chronorace.be](http://www.chronorace.be)).



### 1 km

POS	NOM	AGE	TEMPS
3.	VALLE PRADO THIBO	8	3:35
4.	KISTEMANN SAMUEL	8	3:44
5.	CAUFRIEZ GORDY	7	3:47
6.	FRANSSSEN JEAN-BAPTISTE	8	3:54
7.	FALIN ETHAN	8	3:55
8.	VILLEVAL ANTHONY	7	3:56
9.	LOOZEN HUGO	7	3:57
10.	GANSER MATT	6	3:56
11.	LES PIRE TIMEO	6	4:03
18.	PIRE OWEN	8	4:16
20.	REYNIERS ARTHUR	6	4:19
22.	CAUFRIEZ MATHIS	7	4:23
26.	SCHYNS ANAELLE	7	4:27
27.	BECKER ROMAN	6	4:28
28.	RENDERS NATHAN	7	4:26
29.	ERNST ROBIN	7	4:30
32.	SCHOONBROODT ANNE-LAURE	8	4:33
33.	PIRE SAMUEL	6	4:35
34.	PEETERS LUCIE	7	4:37
36.	FALLIN LOHAN	5	4:41
37.	HEBETTE ANTOINE	7	4:44
39.	KISTEMANN JULIEN	6	4:44
42.	ORTMANN LOU	6	4:45
44.	MERTES AURELIE	5	4:55
45.	PEREMANS ELIAN	5	5:02
46.	PEREMANS ELISA	7	5:00
47.	SCAILLET LOLA	7	5:02
50.	CRATZBORN QUENTIN	7	5:11
54.	PAYON NOA	7	5:22
62.	VANDEBERG LOIS	6	6:00
63.	HÉBETTE PAULINE	5	6:07
65.	SCAILLET LOUIS	4	6:21
66.	POURBAIX CAMILLE	4	6:56
69.	FISCHER MARTY	6	54:08

### 2km

POS	NOM	AGE	TEMPS
4.	NEYKEN SACHA	13	7:29
5.	ORTMANN POL	11	7:34
6.	FRYNS BENJAMIN	10	7:40
11.	FRANK LÉON	11	8:11
12.	VALLE PRADO CYRIL	11	8:12
13.	EUSSEN REMI	9	8:13
15.	DEGOTTE SAMI	9	8:17
16.	PELZER MAXIME	11	8:20
18.	MERTES SIMON	10	8:25
19.	FOGUENNE FLORIAN	11	8:25
20.	OLIVIER OWEN	9	8:37
21.	ORTMANN NOÉ	11	8:37
24.	DÜRNHOLZ MICHAEL	10	8:46
25.	HENRY DE FRAHAN JULIA	12	8:45
26.	PETERS LUCAS	13	8:48
27.	SGARLATA MATHEO	9	8:47
28.	HENRY DE FRAHAN LUCAS	9	8:51
29.	SCHYNS MARTIN	11	8:51
31.	CAUFRIEZ LIAM	10	8:58
38.	PEETERS ROMAIN	10	9:17
40.	HAGELSTEIN LUCAS	9	9:34
41.	CAUFRIEZ ESTEBAN	9	9:39
42.	KRAFFT LENNY	9	9:39
44.	ROMMES NOA	9	9:48
45.	SGARLATA SOLÈNE	12	9:48
47.	CHARLIER YOAN	9	9:50
48.	HAUTRIVE NEIL	10	9:51
51.	VAN BRABANT VANINA	10	9:57
55.	REYNIERS LISA	9	10:14
58.	FRANSSSEN LOUISE	10	10:27
59.	KRAFFT YANNICK	12	10:52
63.	CAKMAK SHANNON	11	11:12
65.	CAKMAK GUNAY	10	11:17
67.	BECKER EVA	9	11:44
68.	SCHIMMENTI OWEN	11	11:55
DNF	CHARLET BRIART LOUIS	11	

### 8km

POS	NOM	AGE	TEMPS
1	RAUW FRANCIS	22	26:25
2	HAVET DAVID	30	27:24
3	HERCOT CRO	32	29:05
4	PIRNAY JULIEN	28	29:41
5	WIERTZ XAVIER	21	29:50
6	PAPY GEOFFREY	23	30:34
7	LESPIRE STEVE	31	30:15
8	KRAMER MAUREEN	16	31:35
9	BRANDT BASTIEN	24	31:49
10	BECKER LIONEL	38	31:52
11	KLINKENBERG CHRISTIAN	44	32:02
12	ROBINET MANUEL	20	31:59
13	WIERTZ FRÉDÉRIC RAYMOND	30	32:19
14	DEMONTY JULIEN	27	32:24
15	PIRNAY MAXIME	22	32:59
16	SORIES DAVID	28	33:01
17	HONS DANNY	45	33:17
18	MASSENAUX FABRICE	41	33:27
19	SAVENKO ANDREI	24	33:24
20	BRANDT QUENTIN	53	34:22
21	AHN DAVID	26	34:51
22	LEVERT JEAN-PIERRE	53	35:27
23	RADERMECKER AYMERIC	24	35:28
24	DOUDELET MARTINE	42	36:12
25	CHARLET BRIART LOUIS	12	36:17
26	SCHEN ARNAUD	26	35:47
27	RADERMECKER NICOLAS	19	36:06
28	DEBOUGNOUX PASCAL SIMONE	36	36:15
29	BARTHELEMY SIMON	21	36:10

30	PIRNAY ANDRE	55	36:47
31	ORTMANN TOM	14	36:54
32	ORTMANN POL	11	36:58
33	MEESSEN ARLETTE	47	37:14
34	NYS LOGAN	18	36:58
35	PIEPER JULIEN	18	37:13
36	BRANT MAXIME		37:33
37	SCHILS LAURENT	20	37:19
38	AHN VALERIE	30	37:53
39	BARTHELEMY DIDIER	54	37:39
40	EUSSEN ROBIN	11	37:40
41	SEVAR MARTIN	22	37:48
42	ROBINET PATRICK	52	38:17
43	GÉRON NICOLAS	21	37:55
44	EUSSEN CHRISTOPHE	38	38:03
45	VAN DEN EYNDEN PIERRE	28	38:09
46	LEHAEN BERNARD	31	38:35
47	CORMAN PHILIPPE	32	38:46
48	ONNAU SERGE	45	38:31
49	WEBER RUDI	43	38:55
50	NEYKEN CHRISTIAN	45	38:38
51	STICH VINCENT	43	38:41
52	SCHWANEN NICOLAS	18	38:43
53	COLLE BENOIT	18	38:42
54	COLLIGNON MICHEL	44	39:14
55	SCHLOSSMACHER EDGARD	61	39:09
56	SCHMUCK FABRIENNE	32	39:03
57	HAVET JACKY	55	40:34
58	PIRENNE ANNICK	32	40:00
59	CORMAN OLIVIER	25	40:23
60	JOST DOMINIQUE	51	40:40
61	SCHYNS RAPHAEL	38	40:38
62	BAILLY CHARLES	60	40:44
63	VILLEVAL ALAIN	42	40:58
64	SCHMETS SYLVIE	39	41:06
65	MERTES CHRISTIAN	39	41:06
66	WEBER MARION	16	41:15
67	PELZER BENOIT	47	41:07
68	MEESSEN NATHALIE	22	41:16
69	SPRONCK CÉLINE	23	41:49
70	PIRONT SÉBASTIEN	34	41:41
71	GERON FLORENCE	24	41:42
72	WEBER GILBERTE	59	43:03
73	DEROME GILLES	18	42:46
74	DEROME ANDRE	54	42:46
75	COLLE JEAN-PIERRE	52	42:35
76	MAGERMANS MIKAEL	29	42:57
77	GANSER STEPHANE	43	43:00
78	MASSENAUX AMAURY	17	42:59
79	CAUFRIEZ TOM	12	43:35
80	GUSTIN PATRICK	55	43:52
81	CIARNIELLO FREDERIC	29	44:36
82	SCHEEN LUCIE	50	45:09
83	BEBRONNE FRANCIS	42	45:30
84	LECLERC HÉLÈNE	32	45:56
85	PEREMANS STANY	35	45:29
86	PIRENNE FRANÇOISE	21	45:37
87	KIRCH WILLIAM	12	45:46
88	PLOUMHANS CHRISTEL	40	46:59
89	CREUTZ ELINE	13	47:16
90	COLLE FRANCIS	50	47:04
91	DEMOULIN VIRGINIE	28	48:46
92	MASSENAUX MARILYN	32	48:35
93	CAVA JEAN MICHEL	32	48:36
94	CORMAN MARIE	52	49:11
95	LOOZEN JOSIANE	52	49:11
96	FRANSSSEN ANTHONY	15	49:49
97	HAUTRIVE LOÏS	13	50:28
98	GEORIS LAUREN	23	51:54
99	GANSER LOÏSE	13	52:51
100	LEJEUNE MELANIE	30	54:13
101	MASSENAUX NATHALIE	43	58:16
102	COSTANZA CHIARA	16	1:07:27





## L'AMENAGEMENT DU CENTRE DE MEMBACH

**L'aménagement du centre de Membach suit son cours. La première phase s'était achevée en 2010, la seconde vient de débuter. C'est l'occasion de revenir sur ce grand projet et de faire le point sur les travaux prévus à Membach !**

En 2010, d'importants travaux d'aménagement ont eu lieu à Membach dans le cadre du Plan Mercure. Ce plan, rappelons-le, accordait un subside aux communes qui présentaient des projets dont l'objectif est de sécuriser les déplacements des usagers les plus vulnérables et d'améliorer le cadre de vie de la population.

Membach avait grand besoin de ce projet : traversé de part en part par une seule rue, le village ne disposait que d'accotements mal aménagés, contraignant les piétons à marcher sur la route. En outre, la vitesse des véhicules étant souvent excessive à cet endroit, la situation était dangereuse, lorsqu'on sait que le long de cette voirie se trouvent l'école, la bibliothèque, la boulangerie, le centre de jour Les Alizés, etc.

- La construction de trottoirs,
- La définition et la structuration des zones de parking,
- La réduction de la largeur de la route pour influencer la vitesse des voitures.

Dès 2008, la population a pu participer au développement du projet par le biais de réunions, au cours desquelles les premières esquisses ont été présentées, chacun ayant ensuite la possibilité de faire part de ses remarques. Le bureau d'étude a ensuite travaillé sur cette base, pour aboutir au projet final. Si la volonté était d'étudier le projet dans sa globalité, de la place Thomas Palm à la rue de la Station, il est apparu assez vite qu'il faudrait sans doute le réaliser en plusieurs phases, le budget à prévoir étant conséquent. La commune a reçu le maximum du subside attribuable via le Plan Mercure, soit 120.000 euros. La participation communale s'est élevée à 128.000 euros.

Après les différentes étapes habituelles (élaboration du cahier des charges, désignation de l'entrepreneur, réunions et travaux des impétrants pour la pose de câbles télécom et le remplacement des conduites d'eau), les travaux d'aménagement ont pu commencer. En avril 2010, la première phase du projet était terminée et la voirie réaménagée de la place Thomas Palm au haut de la rue Boveroth.



la rue Boveroth avant travaux

La commune s'est engagée dans le projet Mercure en 2007. Un auteur de projet a été désigné afin de proposer des aménagements permettant de trouver des solutions aux problèmes diagnostiqués tout en conservant les spécificités et le caractère rural de la zone. Trois grands axes ont été dégagés pour définir les aménagements à effectuer :



les aménagements de 2010



Quatre ans plus tard, nous constatons que ces aménagements ont permis d'améliorer grandement la sécurité des usagers faibles, pour le plus grand bonheur des piétons et des écoliers. La convivialité au centre du village se trouve renforcée par la redistribution de l'espace public entre ses différents utilisateurs, et après le nécessaire temps d'adaptation, il apparaît que l'espace réservé aux voitures et au parking est suffisant.

### Le saviez-vous ?

Lancé en juin 2005, le plan MERCURE concerne des projets innovants qui améliorent la sécurité des usagers faibles de jour comme de nuit. Mercure est l'acronyme de :

**M**ieux  
**E**clairer  
**R**echercher la  
**C**onvivialité des  
**U**sagers grâce à la  
**R**énovation et à l'  
**E**ntretien

Le projet entre à présent dans sa phase 2 : l'aménagement depuis le haut de la rue Boveroth jusqu'au bout de la rue de la Station. Dans la continuité du Plan Mercure, cette fois c'est le Plan Trottoirs qui sera sollicité. Ici, le subside est de maximum 150.000 euros. Le reste des aménagements sera directement financé par la commune, pour un budget total de 300.000 euros environ.



la deuxième phase du projet débute en haut de la rue Boveroth

A terme, toute l'artère principale de Membach sera donc rénovée, de la rue de la station à la place Thomas Palm. Comme pour le Plan Mercure, l'objectif est de favoriser l'amélioration du cadre de vie et les déplacements doux. Les personnes à mobilité réduite n'ont pas été oubliées, puisque le subside accordé par le Plan Trottoirs prévoit plusieurs conditions, et parmi elles la nécessité de prévoir les aménagements de manière à ce qu'ils soient praticables par tous. Le tout ayant été étudié au même moment, les nouveaux trottoirs ressembleront à ceux qui sont déjà en place rue Boveroth, afin de garantir l'uniformité de l'ensemble. Des emplacements de parking en suffisance sont également prévus, de manière à satisfaire les riverains et à empêcher le parking sauvage.

### Petit rappel des aménagements prévus

- Élargissement des trottoirs (min. 1.5 m de largeur, ce qui les rendra praticables aussi pour les personnes à mobilité réduite) ;
- Création de trottoirs là où il n'y en a pas ;
- Création de trottoirs traversants ;
- Aménagement de traversées piétonnes ;
- Aménagement d'emplacements de parking ;
- ainsi que quelques autres aménagements des abords (plantations, parterres, etc.).



en août, début des travaux d'aménagement des trottoirs

La commune espère ainsi favoriser la convivialité au sein du village de Membach. Mais les aménagements ne suffisent pas : votre collaboration est également nécessaire. En voiture, que vous soyez habitant de Membach ou que vous traversiez simplement le village, veillez à respecter les limitations de vitesse et à vous garer exclusivement sur les emplacements de parking. Pensez aux enfants en chemin pour l'école, aux promeneurs, aux personnes âgées, montrez-vous courtois. En effet, outre l'insécurité objective (statistiques d'accidents, mesure de la vitesse des voitures qui traversent le centre), le sentiment d'insécurité vient aussi du manque de convivialité entre les usagers. Il suffit de quelques gestes simples pour que tout cela change. Les piétons sont également concernés : lors de vos déplacements à pied, empruntez les trottoirs, tenez vos animaux en laisse, et dans tous les cas, évitez de laisser derrière vous des traces de votre passage. Des poubelles publiques sont disposées dans le centre, n'hésitez pas à les utiliser pour jeter vos canettes et autres petits déchets. Sachez aussi que le ramassage des déjections de votre chien est obligatoire et qu'il est interdit de laisser un chien errer seul sur la voie publique.

Si tout le monde s'y met, l'image du village sera grandement améliorée, et le centre en sera d'autant plus agréable à vivre pour tous.



## LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE L'ÉCOLE DE MEMBACH

Parallèlement aux travaux d'aménagement de voirie, un autre grand projet est en cours de réalisation : l'agrandissement et la modernisation de l'école de Membach. Pour assurer un bon accueil de la population toujours grandissante de l'école communale, la commune a opté pour un agrandissement en hauteur, en ajoutant un étage au bâtiment existant. Le nombre de classes est ainsi doublé et l'ensemble du bâtiment modernisé : installation d'une isolation plus performante, de nouveaux châssis, d'un bardage en bois d'un côté et en ardoises de l'autre, remplacement de la chaudière à mazout par une chaudière à pellets, installation d'une nouvelle cuisine pour le réfectoire. Tous ces travaux permettront aux enfants de travailler dans les meilleures conditions et à la commune de réaliser de substantielles économies d'énergie. Le préau, désormais muni de grandes baies vitrées, est devenu un espace polyvalent ; le réfectoire, débarrassé du sas d'entrée, est plus grand et plus fonctionnel.



un nouvel espace polyvalent et un réfectoire agrandi

Les classes existantes, au rez-de-chaussée, ont été réhabilitées par les ouvriers communaux : déplacement des radiateurs, aménagements, peintures ont été pris en charge par l'équipe de voirie, accompagnée durant les 15 premiers jours de juillet par les jeunes d'Été Solidaire. Les ouvriers se chargeront également de réaménager les classes juste avant la rentrée.



les classes du rez-de-chaussée, rénovées par l'équipe de voirie

Contrairement aux premières estimations, les travaux ne seront pas complètement achevés pour la rentrée 2014. Si les plus jeunes pourront bien réintégrer les classes du rez-de-chaussée, les plus grands (5ème et 6ème primaire) feront leur rentrée à Baelen et réintégreront l'école de Membach au début du mois de novembre pour permettre le déménagement pendant le congé d'Automne. Au total, les travaux auront duré plus ou moins 7 mois, pour un montant total de 650.000 euros à charge communale. Un subside de 82.500 euros a été accordé par l'AWB pour la chaudière comme Programme Prioritaire.



un projet réalisé en plusieurs phases

Les travaux en cours font partie d'un vaste projet d'aménagement de l'école. Comme l'aménagement du centre, le projet devrait être réalisé en plusieurs phases. Dans le futur, une liaison sera établie entre le nouvel étage et l'ancienne maison communale, qui sera réhabilitée à son tour, tandis que les grands de maternelle devraient quitter leurs modules pour des espaces en dur, réalisés dans le même esprit que les travaux actuels.

Une salle de psychomotricité est à l'étude.

Enfin, la petite école maternelle, rue Albert 1<sup>er</sup>, ne sera pas oubliée. Elle devrait à terme être également rénovée et bénéficier des mêmes qualités d'isolation et d'aménagement que les autres bâtiments.

Actuellement, 175 enfants fréquentent l'école de Membach. Ils sont encadrés par une quinzaine d'institut(eur)s et une douzaine d'employés (puéricultrice, personnel d'entretien et de cuisine, personnel de garderie, ...) La commune profite de l'occasion pour les remercier pour leur implication et la souplesse dont ils ont fait preuve durant cette période de travaux.







# Membach, années 50.

## Les jeunes de la « JOC », les « Cœurs Joyeux » et les « Joyeuses » devant l'ancien pensionnat, aujourd'hui « La résidence St-Joseph du CHC » (vous en reconnaîtrez certainement beaucoup)

### De gauche à droite :

**Premier rang :** Eddy Heyman, Hubert Pirard, Léonie Hagelstein, Georgette Thyssen, Yvette Delhaussé,  
Lily Haag, Denise Barthélemy, Marguerite Rombach, José Rombach, Jacqueline Crémer, X, Françoise Barthélemy, X, Juliette Gensterblum,  
Irène Freund, Marguerite Hagelstein, Maria Brixhe, Marie-Jeanne Haas.

**Debout au deuxième rang (g à d) :** Raymond Gensterblum, Romain Bartholémy.

**Assis au deuxième rang (g à d) :** Albert Heyman, Joseph Pirard, Alphonse Thyssen, Georges Palm, X, Louis Beckers, X, Joseph Barthélemy,  
Abbé Herman Bebronne, Marguerite Vilvorder, Berthe Haag, X, Lucie Comoth, Simone Pirard, Huberte Comouth, Aimée Haag, Jeanine Heins, L.Moray

**Debout au troisième rang (g à d) :** Gilbert Heins, Klaus Heins, Léon Heins, Simone Römken, Emile Bixhe, Micheline Vilvorder, Lydie Römken, Jenny Krafft, Erika Moray, Augusta Pelzer,  
Martha Freund, Marie Josée Bartholémy, Marianne Hagelstein, Anny Crützen, Odette Heins, Catherine Kerrens, Anny Heins, Marie Comoth, Annie Bardoul, Sybille Barthélemy.

**Debout au quatrième rang (g à d) :** Hubert Congers, Hubert Haas, Roland Barthélemy, Robert Pirard, Edgard Hofman, Pierre Heins, Michel Beckers, Madeleine Kerrens,  
Marianne Vilvorder, Jeanine Mohr, Marie-Louise Vilvorder, Maria Vermorgen, Augusta Peltzer, Josée Comoth, Rose Marie Moray, Elfriede Congers, Marguerite Krafft, X,  
Ghislaine Gensterblum, Elvire Peltzer, Jeanine Heins, X Haag, Suzanne Heim..

### Debout aux deux derniers rangs de droite à gauche:

Hubert Kerrens, Joseph Heins, Auguste Mormmer, Charles Vilvorder, Marie-Thérèse Vilvorder, Emilie Haag, Louis Radermecker, Willy Barthélemy,  
Paul Stump, Léopold Wintgens, Georges Wintgens, Léon Beckers, Marianne Bulting, René Schyns, Erich Palm, Léon Heim.

Merci à Marie Dominique Lafut, à Sybille et Michel Beckers-Barthélemy pour leur précieuse collaboration et merci à vous de nous aider à compléter nos informations.

*André Hauglustaine, Camille Meessen*

### Retour sur la photo de la St Paul parue dans le n°383.

Une information complémentaire nous a été fournie par Jenny Brandt :

Monsieur Eygelshoven se prénommaient Joseph. C'était un oncle de Madame Eussen et de Madame Brandt, un grand Oncle de Jenny Roemers-Brandt.

Il a eu 5 filles et habitait « Voie de Liège, à Baelen » avant les fusions de communes.

Merci à Jenny pour ces précieuses informations.

D'autre part, Madame Debougnoux nous signale une erreur quant au prénom "Ed." pour Monsieur Debougnoux qui, en fait, se prénommaient Sébastien. Merci également pour cette rectification !

# L'intergénérationnel, c'est quoi ??? Et la chorale ?

A Baelen-Membach, nous avons beaucoup de chance ! En effet, notre village est doté d'une richesse exceptionnelle : une maison de repos et de soins réputée, ouverte et accueillante, et une école maternelle et primaire performante, soucieuse de découvertes et de contacts sociaux.

Cette coexistence n'en fait pas pour autant automatiquement un lieu d'échanges intergénérationnels selon les critères qui définissent ce type de relation.

En effet, pour que l'on puisse vraiment parler de **relations intergénérationnelles**, il faut que les rencontres ou animations au sein du village, de la maison de repos ou de l'école, répondent à **trois grands principes** (définis par Michel Loriaux en 2006) :

- **Le principe de généralité** : l'intergénérationnel concerne toutes les couches sociales et tous les secteurs de la société, tant les familles que les réseaux sociaux, le domaine public ou les associations.
- **Le principe d'universalité** : les générations intermédiaires ne doivent pas être oubliées et les activités ou rencontres ne doivent pas se limiter aux très jeunes ou très âgés : tous les âges sont concernés.
- **Le principe de réciprocité** : les échanges doivent profiter à tous les acteurs et non pas être destinés à une des générations en présence. Autrement dit, le bénéfice des relations doit être réciproque, bilatéral.

Un bel exemple de projet qui répond à ces critères est celui des « habitations kangourous » : il s'agit d'un habitat groupé qui rassemble plusieurs générations qui toutes tirent avantage de la présence des unes et des autres.

Plusieurs formules existent. Par exemple, la personne âgée continue de vivre dans une partie de sa maison devenue trop grande et propose à des étudiants ou jeunes familles une chambre ou un étage, pour un loyer modeste en échange de quelques services.

Plusieurs classes sociales et plusieurs générations sont en contact et le bénéfice est réciproque : les personnes âgées sont moins isolées, peuvent être aidées en cas de besoin et réinvestir affectivement ; d'autre part, des personnes aux revenus modestes peuvent vivre dignement et se sentir utiles.

Ce type d'habitat permet de tisser de nouveaux liens et de vivre intensément dans une société à dimension humaine.

Cette formule a déjà été encouragée par notre commune.

**De nombreuses actions à visée intergénérationnelle** ont déjà été organisées à Baelen-Membach par les parents d'élèves, par le L.A.C., par le groupe intergénérationnel, par des étudiants en logopédie, par des bénévoles de tous âges... (cette liste n'est pas exhaustive et je m'en voudrais d'en oublier).

**Les bénéfices** de ces différents projets sont nombreux et peuvent se résumer comme suit :

- la rencontre de plusieurs générations et le tissage de liens nouveaux, atténuant les appréhensions parfois présentes chez les plus jeunes et sortant les plus âgés de leur isolement ;
- l'ouverture sociale des enfants et l'élargissement de leurs repères affectifs, hors du cocon familial ou de l'école, la découverte des valeurs et de l'enseignement de nos aînés, et la construction de leur identité ;
- la valorisation des aînés et de leur vécu personnel, la stimulation de leur cognition, leur motricité, et de leur désir du lendemain dans les projets de rencontres ;
- la transmission de leurs savoirs, savoir-être et savoir-faire, de leurs valeurs, de leur histoire qui est aussi la nôtre... ;
- le plaisir de « faire ensemble », de créer une activité commune, de jouer ensemble, de réaliser un projet ensemble ;

la satisfaction de « faire l'un pour l'autre » lorsque chaque génération apporte à l'autre ce que l'autre ne peut réaliser ou obtenir seule.

Actuellement, **les acteurs de notre village** ont pour objectif de mieux encore intégrer et impliquer les résidents, les familles, les enfants, dans les différents projets existants afin de les redynamiser et de mieux encore répondre aux critères qui définissent les relations intergénérationnelles.

Les enfants grandissent, quittent l'école primaire, et les étudiants terminent leurs études ; nos aînés ne sont malheureusement pas éternels. Il faut donc sans cesse ré-informer, re-motiver...



En ce qui concerne le projet de **chorale intergénérationnelle**, les stagiaires en logopédie Alice (cf. BC du mois de juillet) et Diane (en photo) ont déjà organisé des rencontres « chantantes » en 2012 et 2013. Et comme l'affirme Monique Zambon : « La vie est trop courte pour ne pas la chanter ! »

En effet, quel que soit l'âge, et en particulier pour les personnes âgées dans le cadre de leur projet de vie, chanter

offre le plaisir d'être avec les autres, d'être reconnu dans un groupe et donc de retrouver son identité, ce qui est valorisant, donne de l'assurance et entraîne la joie de vivre ;

stimule la respiration, l'articulation, l'expectoration et la mobilisation de tout le thorax et l'abdomen, favorisant un meilleur transit intestinal, une meilleure oxygénation du sang, donc du cerveau ;

invite à moduler sa voix, à mobiliser tous les muscles du visage qui en même temps créent le sourire, témoin du plaisir de chanter ;

fait travailler la mémoire auditive des mélodies et des paroles, suggère l'évocation du temps vécu et induit l'expression des émotions ;

La voix permet d'affirmer notre personnalité car elle est le reflet de notre vécu, le témoin de notre histoire et de nos ressentis. Comme disait Socrate : « La voix est le reflet de l'âme ».

L'ensemble de ces effets retentit favorablement sur la santé de toutes les générations.

C'est ainsi que nous renouvelons l'appel à toute bonne volonté qui voudrait participer à la création et à l'animation de cette chorale intergénérationnelle.

Il s'agirait de contacter les villageois (essentiellement les résidents de la maison de repos et les écoliers), de manière préalablement concertée, afin de concevoir puis assumer ensemble le fonctionnement et l'accompagnement d'une chorale durable (rythme, répertoire, lieu, horaire, accompagnement instrumental...), prolongeant l'action d'Alice et Diane.

Toutes les bonnes volontés sont les bienvenues. Pas besoin d'être un premier prix de conservatoire : une bonne oreille suffit, l'objectif premier étant la rencontre et le plaisir mutuel.

Toute personne désireuse de tenter cette aventure passionnante, est invitée à contacter Nadine ROBERT au 0474 519993 ou à adresser un courriel à nadine-robertnrj@gmail.com .

Merci d'avance ! Nadine ROBERT

## Rencontrer nos aînés dans le cadre d'activités créatives

Afin de favoriser les rencontres entre les différentes générations, le groupe de travail intergénérationnel issu de la CLDR organise une après-midi créative le mercredi 22 octobre de 15h à 17h30 à la maison de repos « CHC St-Joseph » à Membach.

Les citoyens (grands et petits) réaliseront ainsi, ensemble, de beaux nichoirs ou de belles mangeoires pour accueillir nos oiseaux cet hiver. Grâce à ces créations, les résidents et les participants (qui pourront emmener leur réalisation) auront le plaisir d'observer les oiseaux durant la période la plus longue et la plus calme de l'année. Le groupe désire ainsi soutenir les contacts entre les résidents de la maison de repos et les citoyens de tous âges au travers d'activités communes, favorisant une rencontre enrichissante entre les générations. L'activité de bricolage permet la conversation, l'entraide et le partage de savoirs, avec en prime la satisfaction d'être encore utile pour nos aînés et la fierté pour tous d'avoir réalisé un objet de leurs propres mains.

Afin d'organiser au mieux cette activité, les personnes intéressées sont priées de s'inscrire en complétant le coupon-réponse ci-dessous. Pour des raisons d'organisation, les enfants (minimum 5 ans) devront être accompagnés d'un adulte. Une participation de 5 euros (pour couvrir les frais) sera demandée à chaque participant. L'activité sera encadrée par Mesdames Christiane Beckers et Marie-Paule Goblet.

Les personnes disposant de petit matériel de bricolage pourront s'en munir (ciseaux, pinceau, scie, petit marteau, etc.). Une collation sera offerte aux participants.



Monsieur/Madame ..... Nom et prénom

Adresse ..... n° de téléphone .....

Participera à l'activité « bricolage » organisée à la maison de repos en date du 22 octobre 2014.

Je serai accompagné de .... enfants (de minimum 5 ans)

Je joins ce coupon-réponse ainsi que ..... X 5 euros (soit 5 euros pour chaque réalisation) dans l'enveloppe à déposer

à la maison de repos, CHC St-Joseph, rue du Pensionnat 7 à 4837 Baelen - Membach, avec la mention « Inter génération - bricolage »



# Rencontres de Vacances



Une fois n'est pas coutume, de retour de vacances, j'avais envie de vous parler d'un petit animal sympathique, la Marmotte, qui n'est certes pas de nos régions mais que j'ai rencontrée à plusieurs reprises lors de randonnées dans le Tyrol autrichien. L'origine de son nom viendrait de « mus montis » traduit par souris de montagne. Elle fait partie du décor alpestre, aussi bien lors de promenades en montagne que sur les cartes postales des magasins de souvenirs. Ce petit animal attire notre sympathie par ses attitudes « humaines », paisibles et sociables. La marmotte fait partie de la même famille que l'écureuil, les Sciuridés. Avec un poids variant de 3 à 6 kg et une longueur de 60 cm à l'âge adulte, elle est le plus grand représentant du groupe des rongeurs.

Les marmottes vivent en petites colonies de plusieurs familles dans des terriers qu'elles creusent et aménagent sans arrêt. Ces derniers se composent de multiples galeries, d'une chambre appelée nid et de toilettes. Les Marmottes passent la majeure partie de la journée à creuser. Pour cela, les pattes sont bien équipées avec 4 griffes acérées pour chaque patte avant et 5 à l'arrière. Le reste de la journée d'une marmotte consiste à faire la sieste ou à se chauffer au soleil, toujours sous l'œil vigilant d'une sentinelle dressée sur les pattes arrières à l'entrée d'un terrier. A la moindre alerte, elle pousse un cri ou sifflement strident et se précipite dans le terrier. Ses principaux prédateurs sont l'Aigle et le Renard. Pour pouvoir échapper à l'Aigle, elles peuvent profiter d'un aspect de leur morphologie qui consiste à avoir les yeux placés vers le haut, ce qui leur donne une petite protection contre les prédateurs aériens.

Les accouplements ont lieu au printemps et après une gestation de 5 semaines viendront au monde 3 à 4 marmottons. A la naissance, ces petits n'auront pas plus de 3 cm pour un poids de 30 gr. Ils ne quitteront pas le nid avant un mois et demi car ils sont dépendants du lait de la mère mais aussi de la chaleur. Après le sevrage, les marmottons vont être très voraces, allant jusqu'à manger 500 gr par jour d'herbe, de crocus, de trèfle, de bourgeons ou encore de racines, de graines, de fruits et parfois même de larves, de vers ou de criquets.

Avant l'hiver, lorsque la température descend sous la barre des 12°, les marmottes se réfugient dans les terriers et sortiront de moins en moins. Les jeunes du printemps auront alors au moins triplé, voire quadruplé leur poids du début du mois de juillet, pesant maintenant plus d'un kilo, parfois même un kilo et demi. Les adultes pèsent eux quelque six kilos. Vers la fin septembre ou début octobre, suivant la météo,

les marmottes s'enfuient profondément dans leurs repaires. Une fois l'entrée du terrier bouchée, les marmottes resteront endormies près de six longs mois. Elles sont ainsi dans une totale léthargie qui diminue toutes les fonctions vitales afin de dépenser le moins d'énergie possible pour tenir jusqu'au printemps. C'est ainsi que la température du corps, qui est de 38 degrés habituellement, va descendre jusqu'à 4 degrés. Parallèlement à la chute de température, les battements du cœur ralentissent, tombant de 90 à 40 coups par minute, voire même jusqu'à 15 coups par minute. La respiration de 25 à 30 inspirations par minute en période de calme se réduit à 2 coups minute.

A la fin de l'hiver, lorsque les marmottes ressortiront de leur sommeil hivernal, elles auront perdu presque deux tiers de leur poids.

Autrefois, dans les années septante, on chassait la marmotte pour sa fourrure et encore pour sa chair. Cette chasse a de plus en plus diminué car notre société prospère boude sa chair et la vente de sa peau n'attire plus grand monde. On extrait encore une huile de marmotte que l'on trouve toujours actuellement dans les commerces et qui a des vertus soignantes.

En Amérique du Nord, le 2 février est devenu le jour de la marmotte. Selon la tradition populaire, la marmotte sort de son long sommeil hivernal et sort de son terrier. Si elle voit son ombre, elle réintègre le terrier et l'hiver sera plus long de 6 semaines. Dans le cas contraire, l'hibernation sera terminée et le printemps sera précoce.

## Desart Christian : Guide Nature



Date	Détails	Lieu	Horaire	organisateur + infos
03/09/2014	Reprise des cours step - aérobic - abdos/fessiers	Foyer culturel Baelen	19h	Société de gymnastique Gymba Baelen
13/09/2014	Repair Café	Lontzen	de 13h à 17h	voir article
20/09/2014	The Meal 2014	Ecole communale de Welkenraedt	12h	Forum Solidarité Baelen-Welkenraedt
21/09/2014	Concert de l'harmonie NOW	Eglise de Baelen	17h	Solidarité Villages Baelen-Membach
27/09/2014	Trophée communes sportives	Arlon		Commune de Baelen, voir article
03/10/2014	31 days of India	Baelen, salle du conseil	20h	LAC et asbl Enfants de la paix
05/10/2014	Balade: Aachen	départ maison communale Baelen	13h30	Voir article
11/10/2014	Rythmic Sports Day	Foyer culturel Baelen	de 12h à 18h	Kick Power Training
12/10/2014	Petit déjeuner Oxfam	Réfectoire de l'école communale de Baelen	de 7h à 12h	LAC
12/10/2014	Spectacle "Paysannes"	Foyer culturel Baelen	14h	ACRF Baelen
18/10/2014	Reprise des ateliers du groupe Expressions	Baelen		Groupe Expressions
22/10/2014	Après-midi créative	Résidence St-Joseph	de 15h à 17h30	GT intergénérationnel, voir article
02/11/2014	Balade: La Calamine	départ maison communale Baelen	13h30	Voir article
11/11/2014	Anniversaire de l'armistice	Baelen et Membach	9h	Voir article
07/12/2014	Balade: Raeren	départ maison communale Baelen	13h30	Voir article

## BIBLIOTHÈQUE

**BAELEN :** La Bibliothèque se situe rue de la Régence (rampe à droite de l'Administration communale - ancienne école maternelle).  
Tél. 087/76.01.23

**MEMBACH :** Le Dépôt se situe dans l'ancienne Administration communale, le local à droite en entrant. Tél. 087/74.24.58

**La bibliothèque est ouverte :**

### BAELEN

Lundi ..... de 13h30 à 16h30  
Mardi ..... de 10h00 à 12h00 et de 13h30 à 15h30  
Mercredi ..... de 14h00 à 19h00  
Samedi ..... de 09h30 à 13h30

### MEMBACH

Vendredi ..... de 13h30 à 15h30

### VACANCES SCOLAIRES

Mercredi ..... de 14h00 à 19h00  
Samedi ..... de 09h30 à 13h30

**Ouvert uniquement le mercredi en Juillet**

### Le prêt s'élève à :

- (durée du prêt = 1 mois, renouvelable jusqu'à 3 mois)
- 10 centimes pour les bandes dessinées
- 20 centimes pour les livres adultes
- 1 euro pour les jeux.

### Ses collections comptent 19.198 ouvrages (livres, jeux, périodiques, multimédia).

Vous pouvez emprunter le nombre de livres que vous désirez. La bibliothèque peut vous procurer les livres dont elle ne dispose pas en dehors d'une semaine. La bibliothèque possède de nombreuses lectures scolaires en plusieurs exemplaires et elle peut vous en obtenir d'autres par le système du prêt inter-bibliothèques.

Elle est informatisée, ce qui permet de vous dire en quelques secondes, si elle possède le livre que vous demandez. A distance, grâce à l'adresse [bibliotheque@baelen.be](mailto:bibliotheque@baelen.be), vous pouvez réserver vos livres ou communiquer d'autres demandes directement à la bibliothèque.

La bibliothèque possède beaucoup de bandes dessinées, de romans pour adultes, pour ado et pour enfants, des documentaires, des revues et des jeux. Sie hat jetzt Bücher in Deutscher Sprache für Erwachsene, Jugendliche und Kinder.

Vous pouvez retrouver toutes les nouveautés dans les extraits du catalogue des collections de la bibliothèque qui sont régulièrement publiés sur le site internet de la commune de Baelen : [www.baelen.be](http://www.baelen.be), rubrique Ma Commune, Autres Services, Bibliothèque.

Avis aux personnes et organisateurs de



**BALS en lieux clos** ou de **MANIFESTATIONS en plein air**

Le règlement général de police prévoit une série d'obligations à respecter par les organisateurs de

**REUNIONS PUBLIQUES EN LIEU COUVERT OU EN PLEIN AIR (bals, méga-soirées, autres festivités)**

Toute organisation doit être demandée un mois à l'avance au Collège communal. L'organisateur devra se rendre à la direction de la Police locale pour y fournir tous les renseignements utiles et y recevoir les consignes de sécurité.

Un formulaire ainsi que le texte complet du règlement peuvent être demandés à l'Administration communale ou être consultés sur le site internet de la commune [www.baelen.be](http://www.baelen.be) Rubrique Vie administrative – Documents en ligne – Chargement de documents : « Demande d'autorisation pour manifestation en plein air et déclaration de tenue de bal ou manifestation en lieu clos », ainsi que « les articles 105 à 140 de l'Ordonnance de police administrative » à respecter.



**Votre cafetière préférée ne fonctionne plus ? Votre ordinateur avance au ralenti ? Votre vélo est resté longtemps au garage et vous voulez à nouveau l'utiliser, en toute sécurité ? Ne les emmenez pas au parc à containers sans être d'abord passé par un Repair Café pour essayer de les réparer !**

**Repair Café** Jeter? Pas question!

Le 10 mai dernier, le hall de vente « Les 3R » et la boutique alternative citoyenne « Caract'R » ont lancé à Lontzen le 1er Repair Café de la région. Deux fois déjà, plusieurs bénévoles, professionnels ou non, ont donné de leur temps pour aider le public à réparer des objets « hors d'état de marche ».

Près de 80 objets ont été vérifiés et près d'un tiers a été réparé ! Les bénévoles sont aussi là pour donner au public des conseils de bonne utilisation.

« Pour être bénévole dans un Repair Café, il faut adhérer à l'idée de prolonger au maximum la vie utile des objets qui nous entourent. Et être prêt à investir du temps de manière gratuite, sans aucun bénéfice. Je suis professionnel dans le domaine des logiciels et je continue à apprendre tout en m'amusant ! », raconte M. Sell, bénévole à l'atelier de réparation informatique, qui s'occupe non seulement des ordinateurs mais aussi des scanners et des imprimantes.

Le Repair Café de Lontzen est à la recherche constante de bénévoles, tant dans les domaines de l'informatique, de l'électricité et de la mécanique vélo que dans ceux de l'électronique et du hifi. Envie d'être bénévole au Repair Café, un samedi après-midi par mois, suivant vos possibilités ? Entrez en contact avec Les 3R (087/89.08.39) ou envoyez un email à [manurobertz@dbao.be](mailto:manurobertz@dbao.be)

**À vos agendas :** les prochaines séances du Repair Café de Lontzen auront lieu le 2ème samedi du mois de 13h à 17h, de septembre à décembre. La prochaine séance a donc lieu le samedi 13/09 de 13h à 17h. Les ateliers petits électros, informatique et vélos se trouvent aux 3R ; les ateliers luminaires et vêtements chez Caract'R. Apportez l'objet de votre choix (un par personne) et, en attendant votre tour, dégustez une bonne bière avec du fromage de la région ou des produits du commerce équitable !

Les 3R et Caract'R (asbl De Bouche à Oreille) sont deux magasins de seconde main qui ont pour objectif principal l'insertion socio-professionnelle de personnes précarisées sur le marché du travail. Poussez-en la porte, vous serez surpris par la grande variété d'articles de seconde main de première qualité pour vous équiper vous-même et pour toute la maison ! Adresses : Rue Mitoyenne 218 (Les 3R) et 220F1 (Caract'R) à Herbesthal-Lontzen.

**BALADES**

**Pour découvrir votre village et votre région, nous vous invitons à participer aux différentes balades organisées les dimanches suivants :**

- 05.10 AACHEN
- 02.11 LA CALAMINE
- 07.12 RAEREN

Point de rencontre : devant la maison communale de Baelen à 13h30  
 Durée : environ 2 h ou 8 km  
 Difficulté : aucune  
 Equipement : chaussures de marche – bottes

Les destinations des balades peuvent changer en fonction d'éléments indépendants de notre volonté.

Schoonbroodt Myriam et Hubert : 0477/56.38.64  
 Flas Gilberte et Louis : 087/76.33.89  
 Pirard Jos : 087/56.91.58





**BAELEN - SAISON 2014/2015 - Reprise des ateliers le 18 octobre 2014**

**ENFANTS - ADOLESCENTS - ADULTES**

Chacun a en soi des talents, de la créativité, qui ne demandent qu'à être découverts, exprimés et développés. Apprendre à se connaître, à bouger, à re-garder, à vaincre sa timidité, à libérer son corps, son esprit, apprendre à faire confiance aux autres, à s'amuser ensemble, à lâcher prise et à exprimer ses émotions, sans crainte, sans stress...

POUR CE FAIRE, LE GROUPE EXPRESSIONS VOUS PROPOSE : des ateliers de danse moderne expressive

- Psychomotricité en musique, rythmique, situation dans l'espace, expression corporelle, créativité, enchaînements, ...
- travail de groupe développant la concentration, la souplesse, la grâce et l'esprit d'équipe.

**HORAIRES :**

Samedi dans la salle de psychomotricité de l'école de BAELEN

- de 9h00 à 10h00 : enfants de 5 à 9 ans

Samedi dans la salle du foyer culturel de BAELEN

- de 10h00 à 11h00 : enfants de 10 à 12 ans
- de 12h30 à 13h30 : adolescents et adultes

**inscriptions : Angélique MARMARINOU, 0475/42 68 87**

**Solidarité Villages - Concert annuel.**

Le groupe **Solidarité Villages Baelen-Membach** vous invite le **dimanche 21 septembre à 17h** au **concert de l'harmonie NOW** (Nord Ost Wind) sous la direction du baelenois Gérard Hamers à l'église de Baelen.

Entrée gratuite. Nous comptons sur votre générosité pour soutenir nos actions.

Le groupe Solidarité Villages Baelen-Membach soutient depuis de nombreuses années des projets d'aide d'ici et d'ailleurs.

**Forum Solidarité Baelen-Welkenraedt vous invite à un événement planétaire**

**THE MEAL 2014**

(en 2013, 49 villes y ont participé à travers le monde)  
**le samedi 20 septembre à Welkenraedt à l'école communale.**

L'occasion de se rencontrer autour d'un repas en soutien aux paysans du monde entier. (infos sur the-meal.net)

Sur base du principe de l'**auberge espagnole**, chacun apporte de quoi manger (produits locaux et de saison) et le met en partage.

**Déroulement :**

- Repas de 12H à 14H - Service de bar.
- Dès 14H, des activités en lien avec le thème de la journée seront proposées.

**La société de gymnastique Gymba de Baelen**

signale que Laurent reprendra les cours de step - aérobie - et abdos - fessiers le **mercredi 03 septembre 2014** de 19h00 à 20h30 au Centre Culturel de Baelen.

**VENEZ AUX PETITS DÉJEUNERS OXFAM !**



**Du 1<sup>er</sup> au 12 octobre 2014 - SEMAINE DU COMMERCE ÉQUITABLE**

**Les petits déjeuners Oxfam se dérouleront pendant la semaine du commerce équitable, principalement lors du week-end des 11 et 12 octobre. Trouvez les lieux et dates sur : [www.omdm.be](http://www.omdm.be)**

Pour cette édition des petits déjeuners, et à l'occasion de leurs 50 ans, Oxfam-Magasins du monde a décidé de mettre sous les projecteurs un produit que nous consommons quotidiennement, notamment au petit-déjeuner : le jus d'orange. Derrière ce jus de fruit apprécié, il y a tout un secteur particulièrement touché par les dysfonctionnements du système de commerce international. Aux petits déjeuners Oxfam, les citoyens pourront s'informer et découvrir une coopérative de producteurs au Brésil qui parvient à résister au système via la pratique du commerce équitable.

**Près de chez vous :**

**Petit déjeuner Oxfam de BAELEN**

Date : 12 octobre 2014 de 7h00 à 12h00

Adresse : Rue de la Régence 1 à 4837 BAELEN

Entrée : 5 € / adulte & 3 € / enfant.

Une organisation du **L.A.C.** (Loisirs, Art et Culture) de **BAELEN-MEMBACH**.



**Société Royale de Tir Saint-Paul Baelen**

La société Royale de Tir Saint-Paul fêtera en 2017 ses 300 ans.

Le comité et la commission créée dans ce but souhaiteraient rassembler un maximum d'archives en vue de leur exposition éventuelle.

Ils font appel à tous ceux qui posséderaient quelques souvenirs (textes, documents, photos...).

Les documents pourraient être scannés ou prêtés. Les objets seront gardés en lieu sûr avant de vous être rendus après cette même exposition.

Le cas échéant, vous pouvez contacter un membre du comité.

Merci d'avance.

## JOURNÉE FESTIVE AU CENTRE CANIN CHIENSHEUREUX DE MEMBACH !

Le centre canin « chiensheureux.be » de Membach œuvre pour une société chiens admis, les cours que nous dispensons, les activités que nous organisons, servent à tout faire en compagnie de son chien.

C'est possible car nous amenons les maîtres à éduquer leur chien dans ce sens, et ainsi partager en sa compagnie une foule d'activités.

Les personnes qui intègrent l'asbl apprécient cette dynamique et mettent tous la main à la pâte pour que ces activités continuent et progressent.

Dimanche 03 aout, 30 personnes étaient à pied d'œuvre dès l'aurore afin de veiller au bon déroulement d'une balade de 3 heures dans la forêt de l'Hertogenwald oriental, avec au retour un barbecue pour 140 personnes.

Le soleil était de la partie, ce qui rend toujours les choses plus agréables.

Monsieur le Bourgmestre Maurice FYON et son épouse nous ont fait le grand plaisir d'être présents pour cette plaisante journée de détente passée en compagnie de nos chiens.

2 chapiteaux mis à notre disposition ont permis à ceux qui préfèrent l'ombre de se mettre à l'abri.

Après une bonne balade, un super barbecue 3 viandes a été servi aux participants, nos activités intègrent toujours le bien-manger !

Pour le comité de l'asbl chiensheureux.be-centre d'instruction-Membach, des activités comme celles-là, réussies, qui se déroulent sans fausse note avec chaque fois plus de participants ravis et qui nous le disent, c'est un peu notre bulletin. Nous pouvons ainsi constater que nous sommes dans le bon et que nous pouvons continuer dans cette direction.

Nos prochaines activités pour une société chiens admis seront le samedi 13 septembre « un chien dans la ville » à Eupen et le dimanche 28 septembre « une journée à la mer ».

Vous désirez vous aussi intégrer notre asbl et participer à cette dynamique chiens admis ?

Visitez notre site web [www.chiensheureux.be](http://www.chiensheureux.be) et contactez-nous.





« **Loisirs, Arts et Culture** » en collaboration avec l'ASBL « **Enfants de la paix** » de Welkenraedt a le plaisir de vous inviter le vendredi 3 octobre à 20 H dans la Salle du Conseil Communal de Baelen à la projection du film :



« **31 DAYS OF INDIA** »  
réalisé par Sebastian Riermeir



Le film relate la participation d'une équipe d'étudiants de notre région au « Chantier de Solidarité » organisé en Inde en juillet 2012 par «Enfants de la paix». Il s'agissait de collaborer à la construction d'une nouvelle aile du home-école d'Hyderabad.

Ces établissements sont réservés aux enfants de la caste des « Intouchables » (en particulier, les filles), considérée là-bas comme une sous-espèce et vivant dans un abandon et une pauvreté extrêmes.



**Extraits du film :**

«Joseph Weber entreprit son 1er voyage en Inde en 1981. Il ne savait pas que ce voyage allait changer sa vie ... L'on commença peu de temps après à bâtir ... deux orphelinats en Inde ... Durant les 30 années suivantes, on put offrir aux centaines d'orphelins un nouveau chez soi ... On offre la chance à des adolescents de partir pour un mois en Inde pour aider les enfants dans ces centres ... Voici le récit de notre histoire. »

«Im Jahre 1981 reiste Joseph Weber das erste Mal in seinem Leben nach Indien. Diese Reise sollte sein Leben für immer verändern ... So wurde nur wenige Zeit später ... zwei Kinderheimen in Indien gelegt ... In den darauffolgenden 30 Jahren (konnten) hunderten von Waisenkindern ein neues Zuhause geboten werden ... Einige Jugendliche (haben nur) das Privileg für einen Monat nach Indien zu reisen und durch Projekte den Kindern im Heim zu helfen. ..Dies ist unsere Geschichte.»

Le film, toujours avec un sous-titrage dans l'autre langue, alterne l'allemand et le français.

La participation aux frais est libre (urne) et sera versée intégralement aux « Enfants de la paix » \*membre AERE\* pour le fonctionnement de ses homes et écoles indiennes.

**Expo et concours de dessins à Membach.**

Le 22 juin, le LAC organisait l'exposition des œuvres de l'abbé Thoma à la résidence du CHC à Membach. Exposition de grande qualité. Le public se pressait nombreux au vernissage. Il faut aussi savoir que l'abbé Thoma est né à Heggen !

Ensuite les enfants ont dessiné sur le thème « Ma classe d'école idéale ». Ils ont débordé de créativité, jusqu'à imaginer une classe installée sur un bateau en pleine mer ! (voir photo des gagnants)

Les prix :

**Pour les maternelles :** Diego Wintgens – Iwan Simar – Clara Wagner

**Pour les trois premières primaires :** Nuria Arredondas – Lucie Peeters – Laura Wagner

**Pour les 4ème, 5ème et 6ème années :** Cléa Moers – Louise Franssen – Sara Klee

**A l'année prochaine et félicitations à tous. Le LAC**





## L'ASBL « Les Amis de la Morale laïque de Limbourg » regrette de devoir vous informer de sa dissolution en Février 2014.

Suite à deux décès et au manque de candidatures, les normes statutaires pour le CA n'étaient plus assurées.

Le compte des AML Limbourg a été clôturé définitivement et intégralement le 31/3/2014.

Il a été proposé de verser notre actif, comme le proposent nos statuts, à une ASBL poursuivant les mêmes objectifs sociaux que la nôtre.

Comme prévu donc, le solde restant de 473,33 euros a été versé à l'ASBL : « les AML de Verviers », rue de Bruxelles 5, 4800 Verviers

En 2014, cette association a déjà accueilli des élèves de nos entités. Ils ont fêté leur FJL le 4 mai 2014 au grand Théâtre de Verviers et Mme la Bourgmestre de Limbourg y a participé.

Cathy Englebert, professeur de ML à Baelen, Membach, Limbourg, Bilstain, a assuré la coordination avec Verviers ainsi que l'inscription des élèves tant au spectacle gratuit qu'aux activités de la Fête Laïque de la Jeunesse.

Pour les enfants qui veulent faire leur FJL en 2015, ils doivent se signaler à leur professeur de Morale Laïque ou prendre contact avec

« **les AML de Verviers** », rue de Bruxelles 5, 4800 Verviers    <http://www.amlv.be/>    Président : Pierre LÉONARD – [amlv.presidence1@gmail.com](mailto:amlv.presidence1@gmail.com)

Pour les différentes cérémonies laïques, telles que • Le parrainage laïque • Le mariage laïque • Les noces d'or

Adressez-vous à la « Maison de la Laïcité » de Verviers <http://www.mlverviers.be>

Virginie Sépult vous accueille du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 16h00.

Cet horaire peut toutefois varier en fonction des activités de la Maison.

Tél: 087/23.13.73

e-mail: [info@mlverviers.be](mailto:info@mlverviers.be)

Edith Hennen (Veuve Schutz Albert) reste conseillère laïque au « Service Laïque d'Aide aux Personnes » pour les MR et MRS de la région. Elle assure aussi les Funérailles Laïques (Numéro d'appel unique pour la province de Liège : 0493 259 359)

Pour les EX AML-Limbourg - Edith Hennen-Schutz (Ex Présidente)

## Réfection de la chapelle Sainte-Anne et Saint-Joachim de Runschen

Depuis 1995, date à laquelle la dernière rénovation avait été effectuée, il était grand temps de rafraîchir la chapelle.

Quelques habitants de Runschen se sont regroupés afin de créer un comité « Les amis de la chapelle » et de commencer ensemble les petits travaux.

Outre les travaux de peinture, et la création d'un petit parterre, ils ont décidé d'enlever les graviers qui se trouvaient autour du banc et de les remplacer par des pavés.

Nous tenons à remercier une habitante de Runschen pour le don de ceux-ci et la commune pour son aide financière.

Les amis de la chapelle.



Parc naturel Hautes Fagnes - Eifel  
Naturpark Hohes Venn - Eifel



## Journée pressage de pommes à la Maison du Parc

Vous avez au minimum 50 kg de pommes, de poires ou de coings ? Venez les transformer en un jus 100% naturel ce mercredi 1er octobre à la Maison du Parc-Bostrange.

Une journée organisée en collaboration avec l'ASBL Die Raupe qui mettra sa presse à disposition des écoles de 9h à 12h et des associations, groupements, particuliers... de 13h à 17h.

Après le pressage des fruits, votre jus sera conditionné en cubitainer de 3 ou 5 L pour un coût de 4,6 € et de 6,2 €. Vous trouverez une information complète concernant les prix sur notre site web.

Afin d'assurer l'organisation de la journée, nous vous demandons de vous inscrire auprès de l'ASBL « Die Raupe » au 087/76.36.56 ou par courrier électronique à l'adresse suivante : [info@raupe.be](mailto:info@raupe.be)

Sie haben mindestens 50 kg Äpfel, Birnen oder Pflaumen geerntet? Bringen Sie Ihre Ernte am Mittwoch 1. Oktober ins Naturparkzentrum und machen daraus einen 100% Natursaft.

Die Apfelpressaktion wird gemeinsam mit der VoG „Die Raupe“ organisiert. Die Saftpresse steht den Schulen von 9.00 bis 12.00 Uhr und den Vereinigungen, den Gruppen und den Privatpersonen von 13.00 bis 17.00 Uhr zur Verfügung.

Nach dem Pressen wird der Saft in Vakuum-Plastikbehälter (3 oder 5 Liter) abgefüllt; der Preis beträgt 4,60 € bzw. 6,20 €. Nähere Informationen auf unsere Website.

Aus organisatorischen Gründen bittet die Raupe VoG um Anmeldung: 087/76 36 56 oder [info@raupe.be](mailto:info@raupe.be).

## L'histoire d'une route La N67 d'Eupen à la Maison Blanche Die Geschichte einer Straße Die N67 von Eupen bis Weißhaus

Conférence de Monsieur Léon Nyssen  
le **samedi 25 octobre 2014 à 15h00** dans la salle du Conseil  
de la Maison communale de Lontzen à Herbsthal.

Konferenz von Herrn Léon Nyssen  
am Samstag, **dem 25. Oktober 2014 um 15.00 Uhr**  
im Sitzungssaal des Gemeindehauses Lontzen in Herbsthal



Entrée gratuite.

Eintritt frei

Conférence en langue française  
Konferenz in französischer Sprache

# PAYSANNES

*Un spectacle émaillé de chansons...*

Trois personnages : l'une est wallonne, l'autre flamande et la troisième italienne. Un métissage à la belge. Les comédiennes souhaitent favoriser de nouvelles relations dans le milieu rural, avec des femmes d'aujourd'hui, en se basant sur des témoignages du passé. La place des femmes, souvent conditionnée par la relation au travail, dévalorise parfois l'image de celles qui ne rentrent pas dans ce cadre purement économique. Les témoignages sur les liens qu'elles tissent dans les communautés villageoises peuvent-ils permettre un nouveau positionnement ?

**Dimanche 12 octobre à 14h**

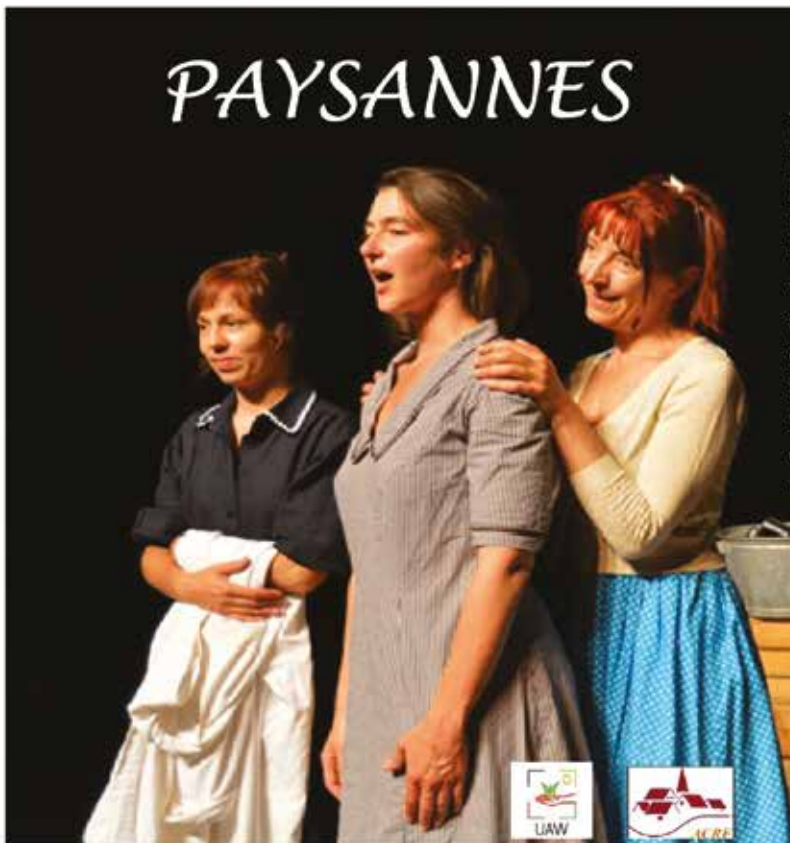
**Foyer Culturel de BAELEN**

1, rue de la Régence

ENTRÉE : 10€ - Prévente : 8€

Réservation : 0491/15.32.45

Une organisation de l'ACRF et de l'UAW



Une coproduction de la Compagnie Buissonnière et d'Alvéole Théâtre  
Avec Aline Janssens, Bruna Bettiol et Laëtitia Moncousin / Mise en scène: Simon Fiasse  
Régie et création lumières: Robert Fastrès et Jean Lefort Costumes: Marie De Keyzer  
Enquêtes et écriture: Sophie Davin, Laëtitia Moncousin et Bruna Bettiol.



## Rhythmic Sports Day le 11 octobre à Baelen

Le **11 octobre 2014** nous organisons pour la première fois le Fitness Event « Rhythmic Sports Day » à Baelen. Les portes seront ouvertes à partir de 11h30 et les cours commenceront à 12h00 pour finir vers 18h00.

Pas moins de neuf entraîneurs donneront cours ou feront des démonstrations de leurs capacités. Les clubs de Baelen seront représentés par Manuela HOMPESCH pour « Danse Expressions », Laurent SIMONS pour l'« Aérobic » et Walter DUYSER pour le « Kick Power Training ».

La participation aux divers cours est individuelle et libre, c'est-à-dire qu'on peut entrer et sortir à tout instant du cours.

Vous aurez aussi la possibilité de prendre un verre et/ou une baguette entre amis à la cafétéria lors d'une pause ou en regardant les autres.

Si vous souhaitez vous mettre en forme avec le Kick Power Training, vous êtes le bienvenu à l'entraînement le mardi et le jeudi de 19h00 à 20h00.

Rue de la Régence 1 à Baelen.

Personne de contact : Walter au 0486 15 56 73

<http://www.kai-ki.web44.net/>



### PROGRAMME

11h30 : Accueil

12h00 : Kick Power Training by Walter DUYSER

12h35 : Zumba Fitness by Marie-Rose & Aline

13h10 : Kick Power Training by Jean François FADDA

13h45 : Aérobic by Laurent SIMONS

14h20 : Pause

14h50 : Kick Power Training by Luigi SCIORTINO

15h25 : Danse Expressions by Manuela HOMPESCH

15h40 : Zumba Fitness by Maryse COPPENS

16h15 : Danse Expressions by Manuela HOMPESCH

16h30 : Kick Power Training by Christine DANTINE

17h05 : Aérobic by Janos MACKELS





